

Déclaration de Politique Qualité

Améliorer les conditions de travail et garantir la fiabilité et la traçabilité des recherches conduites au sein de l'unité sont des priorités de l'UMR Biochimie et Physiologie Moléculaire des Plantes (B&PMP).

Pour cela, l'unité a adopté les principes d'organisation et les exigences du référentiel Qualité INRA V2 pour le management de ses activités.

Un des objectifs prioritaires est de maîtriser et d'optimiser l'organisation et le fonctionnement des plateaux techniques communs, d'en faciliter l'accès, l'utilisation et la gestion opérationnelle, en veillant à l'accompagnement des utilisateurs (diffusion du savoir-faire et de l'information), ainsi qu'au maintien de la performance des équipements. Certains plateaux techniques ayant une expertise dans des activités de mesure se sont engagés dans une démarche complémentaire pour l'obtention d'un label « fiabilité des mesures » (CT2M), attestant de leur compétence. L'unité soutiendra la généralisation de cette démarche à l'ensemble des plateaux techniques potentiellement concernés.

L'unité s'engage également à finaliser les actions nécessaires pour inciter et accompagner les plateformes à obtenir ou conserver des labélisations spécifiques (ISO-9001).

D'une manière plus générale, l'unité s'engage à mettre en place les moyens nécessaires au suivi de l'ensemble des équipements critiques du laboratoire.

Une autre priorité est d'assurer la traçabilité des activités de recherche et la maîtrise des données et des ressources biologiques. Dans ce cadre, l'accent est mis sur les procédures de validation des ressources génétiques, et sur la sécurité et la traçabilité du stockage des ressources biologiques (graines, plasmides, échantillons, etc...) et des résultats de recherche.

Par ailleurs, la direction s'engage à :

- Inciter le personnel de B&PMP à une démarche participative de développement de l'Assurance Qualité Recherche.
- Aider le/la responsable Qualité dans son rôle de sensibilisation à la qualité et de définition et mise en place des actions nécessaires.

- Maintenir autour du/de la responsable Qualité un groupe de travail (Cellule AQR) qui l'assistera dans la mise en place des actions.
- Dégager dans la mesure des possibilités, des moyens financiers spécifiques permettant d'assurer la conduite des actions, y compris la formation éventuelle de personnels.
- Organiser des revues Qualité annuelles de manière à quantifier la progression de l'unité et ré-évaluer la cohérence des actions avec les objectifs fixés.

Montpellier, le 18 octobre 2017

Alain GOJON

Directeur

